
Assises 2023 : Actualités normatives et doctrinales 2023

Nouveau Assises 2023

Cette formation permet d'appréhender les nouveautés de l'actualité normative et doctrinale, de maîtriser leurs apports et de les décliner lors de la réalisation des missions et des prestations des commissaires aux comptes

Millésime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	1h30
Réf.	02.02ACT0065.23

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

Objectifs professionnels

Être capable d'interpréter et d'appliquer les nouveautés de l'actualité normative et doctrinale de l'année 2023

Questions traitées

- Quelles nouveautés en matière de normes d'exercice professionnelles ?
- Quels apports des nouvelles notes d'informations ?
- Assurance de Durabilité :
 - Contenu de l'avis technique H3C et conséquences pour le CAC en tant que vérificateur Durabilité
 - Point sur les prochaines étapes concernant la normalisation : norme européenne, NEP

Actualité

- Point sur la norme internationale ISSA 5000 : date de sortie et principaux sujets d'attention

Bénéfices pour les participants

Être au fait des nouveautés de l'actualité normative et doctrinale

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

Pour toute question relative aux modalités de suivi de la formation par des personnes en situation de handicap, merci de contacter le département formation de CNCC Services (cnccservices.formation@cncc.fr)

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Le support pédagogique, composé d'un diaporama, est conçu avec le plus grand soin et est sous format dématérialisé, accessible après la formation dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Il permet aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation.
- CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :
 - Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
 - Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : la formation sera dispensée par des commissaires aux comptes membres du Comité des normes professionnelles de la CNCC. Ils sont reconnus pour leur maîtrise technique, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :
 - Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 5 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 4 bonnes réponses sur 5. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires

Actualité

- Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
- Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
- Accéder au support pédagogique